

Clinique mutualiste de Lesparre-Médoc : l'unité de dialyse obtient quatre nouveaux postes



Monique fait sa dialyse tout en faisant de l'activité physique adaptée avec Priscilla, l'enseignante. © Crédit photo : J. L.

Dès le mois de février, l'unité de dialyse médicalisée de la clinique mutualiste pourra accueillir huit patients supplémentaires. Ce service travaille aussi avec une enseignante d'activité physique adaptée

En répondant à un besoin du territoire, la clinique mutualiste de Lesparre avait créé une unité de dialyse médicalisée. Dans un bâtiment flambant neuf de 1 000 m², la structure avait été inaugurée en juillet 2019. Le projet avait pu être réalisé grâce à l'accord donné par l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine (ARS) et la mise en place d'un partenariat public-privé entre la clinique et le CHU de Bordeaux, qui permet à trois de ses médecins néphrologues d'intervenir à Lesparre.

L'unité avait été lancée avec six postes de dialyse. Ce qui permettait de traiter 12 patients par semaine sur trois jours de fonctionnement. En janvier 2020, deux postes supplémentaires avaient pu être rajoutés. À partir du mois de février, quatre nouveaux postes de dialyses vont être installés grâce à une autorisation délivrée par l'ARS. La clinique peut désormais traiter 24 patients. Une fois le personnel formé sur les nouvelles machines, l'UDM fonctionnera à plein dans quelques jours.

Alors que le service affiche déjà complet, la seule possibilité qui reste à l'établissement lesparrain pour permettre à davantage de patients d'être dialysés sur place serait d'ouvrir trois autres jours dans la semaine (mardi-jeudi-samedi). Une orientation qui passera nécessairement par un nouvel accord de l'ARS. Le potentiel serait alors de 48 patients.

À l'occasion d'un bilan de la situation de la clinique, qui a dû faire face à la crise sanitaire, Yann Pilatre, le directeur, a évoqué des finances stables et de gros problèmes d'effectifs. Explications

Besoin de financements

Dans cette unité où travaillent quatre infirmiers (ères), une aide soignante, une secrétaire et les trois néphrologues du CHU de Bordeaux, il faut aussi compter sur la présence d'une enseignante d'activité physique adaptée. « La première cause de mortalité chez le patient dialysé est d'origine cardiovasculaire. Les atteintes peuvent prendre la forme d'un infarctus, d'un accident vasculaire cérébral », explique le docteur Sébastien Rubin.

Pour diminuer ces risques, l'activité physique se révèle être indiquée et fait partie de la stratégie de soins. « Elle améliore trois paramètres importants chez le dialysé : sa qualité de vie, la diminution des événements cardiovasculaires et donc la diminution de la mortalité », précise encore le néphrologue.

« Actuellement, nous travaillons sur d'autres stratégies de recherches de fonds pour pérenniser le poste d'enseignante d'activité physique adaptée »

Priscilla Dioum, enseignante en activité physique adaptée, intervient dans l'UDM depuis environ un an. « Les séances se déroulent pendant la dialyse, mais aussi en dehors du soin à travers un cours collectif. Les patients gagnent en tonicité. Ils reprennent de la masse musculaire. Ce qui est intéressant, c'est qu'ils retrouvent de la confiance dans leur capacité à bouger, à faire du sport. » En plus de cette évolution favorable, le docteur Rubin et son équipe ont pu voir un lien se créer entre les patients traités au sein de l'UDM. « Le groupe va déjeuner ensemble à la cafétéria de la clinique. »

Le poste de cette enseignante de sport a pu être financé par un label de l'ARS en lien avec le droit des usagers. Mais cette enveloppe commence à s'épuiser. « Actuellement, nous travaillons sur d'autres stratégies de recherches de fonds pour pérenniser ce poste », confie le docteur Rubin. Le message est lancé à l'attention des fondations et des donateurs.

Julien LESTAGE

Sud Ouest, le 24 janvier 2022